

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N° 22-200

SERVICE : Aménagement, projet de territoire et foncier

OBJET : Mandat d'études et de travaux pour l'extension de la zone d'activités de Lucinge à Val-Revermont (01370)

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

VU la délibération n° DC-2020-054 en date du 27 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Président, à charge pour celui-ci de rendre compte au Conseil des attributions exercées par la délégation ;

VU l'arrêté n° du 20-41 d'octobre 2020 portant délégation de fonction et de signature du Président au 4^e Vice-Président, Monsieur Guillaume FAUVET dans le domaine de la stratégie territoriale et du foncier aux fins de prendre toute décision afférente à sa délégation ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5214-16, portant sur la compétence « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » ;

CONSIDERANT la volonté de réaliser une extension de la zone d'activités de Lucinge située sur la Commune de Val-Revermont sur les parcelles cadastrées section A numéros 1784, 1788 et 1786 ;

CONSIDERANT que le projet d'extension de la zone d'activités de Lucinge est estimé à 322 000,00 € HT (soit 386 400,00 € TTC) ;

CONSIDERANT la proposition de contrat de mandat d'études et travaux de la Société Publique Locale IN TERRA (Place de la Résistance à 01340 Montrevel-en-Bresse) pour un montant de 20 855,00 € HT ;

DECIDE

DE CONFIER la réalisation des études et des travaux de l'extension de la zone d'activités de Lucinge à la Société Publique Locale IN TERRA pour un montant total de 20 855,00 € HT (soit 25 026,00 € TTC).

Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à BOURG-EN-BRESSE, le 20 septembre 2022.



**Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Guillaume Fauvet".

Guillaume FAUVET
Délégué à la stratégie territoriale et foncier